enfants de la creuse

« Avant, je n'osais pas en parler »

Morgane Ji fait partie des plus de 2.000 enfants réunionnais qui ont été transférés de force dans l'Hexagone de 1962 à 1984. De retour à La Réunion aux côtés d'autres victimes, la Tourangelle d'adoption témoigne.

Sur le document autorisant son départ de l'île de La Réunion, signé du sceau de la police nationale, figure la mention *« pour un seul voyage »*. Un aller simple, comme pour les plus de 2.000 mineurs réunionnais, communément appelés les « enfants de la Creuse », qui ont été transférés vers l'Hexagone par l'État français, entre 1962 et 1984. Déclarée pupille de l'État, Morgane Ji a été adoptée par un couple installé en Touraine – ils ne pouvaient pas avoir d'enfant, on leur a dit : *« Adoptez à La Réunion, vous allez voir, c'est plus facile et assez rapide… »*

Un dossier qui se résume à une photo

Ce dimanche, elle fera partie des 45 ex-mineurs réunionnais qui fouleront de nouveau leur terre natale, à la faveur d'un voyage organisé après la promulgation d'une loi visant à réparer les préjudices causés à ces enfants.

« Il aura fallu attendre des décennies pour avoir les billets retour », glisse l'intéressée, déjà revenue sur l'île à plusieurs reprises sous sa casquette de chanteuse. En revanche, pour Linette, exilée dans la Creuse à l'âge de 9 ans, Annick, arrivée dans le Tarn à 13 ans, et Marie-Charlette, transférée en Lozère l'année de ses 16 ans, ce sera une grande première. *« Ces retrouvailles seront chargées d'émotions »*, prévoit Marie-Germaine Perigogne, l'une des figures du combat pour la reconnaissance de cette période tragique de l'histoire française.

« J'ai l'impression que je vais me retrouver tout d'un coup avec des dizaines de frères et sœurs et je crois que ça va bien m'aller », anticipe Morgane Ji. Rencontrée trois jours avant son départ, l'artiste, qui habite en Touraine quand elle ne parcourt pas le monde au gré de tournées internationales, envisage ce voyage avec sérénité. *« C'est la première fois que je vais à La Réunion en ayant complètement intégré, conscientisé et accepté cette histoire et ce qu'elle veut dire. »*



Morgane Ji est une artiste réunionnaise basée en Touraine. Elle a plusieurs tournées internationales à son actif. (Photo Morgane Ji)

Cette histoire, son histoire, elle l'a découverte en 2019, sur le tard, comme beaucoup d'ex-mineurs. *« C'est mon papa, qui est quelqu'un qui s'intéresse à beaucoup de choses, qui m'a parlé de la Fedd* [Fédération des enfants déracinés des départements et régions d'Outre-mer]. *À ce moment-là, ni lui ni moi ne savions que je faisais partie de ces enfants. »* Mais plusieurs indices lui mettent la puce à l'oreille, dont l'absence de signature de médecin dans son carnet de santé, ni à l'hôpital ni à la pouponnière de Saint-Denis de La Réunion. Elle écrit au ministère des Outre-mer et la réponse est sans appel : elle fait bien partie des « enfants de la Creuse ».

Sous ses pieds, le sol se dérobe. *« Quand on grandit, on entend souvent :* "Il faut savoir d'où tu viens pour savoir qui tu es." *Quand tu es une enfant adoptée, noire, dans les années 80, en Touraine, c'est plus compliqué. Pourtant, j'avais réussi à trouver la paix par rapport à mon histoire. Je n'avais pas de problème avec le fait d'être née sous X, parce que je pense que l'abandon peut aussi être un acte d'amour. Mais, dans l'histoire des enfants de la Creuse, il y a énormément de mensonges. Donc je découvre qu'il y a de grandes chances que la ou les personnes qui m'ont abandonnée ne l'aient pas fait avec leur consentement ou alors, comme c'est arrivé de nombreuses fois, qu'on leur ait dit que j'étais décédée. »*

Des zones d'ombres

Morgane Ji s'est alors sentie obligée *« de recréer un lien avec cette histoire »*. En tout cas d'essayer d'en éclaircir les zones d'ombre. Parce qu'elle sait la grande souffrance de celles et ceux qui ont vu leurs enfants partir et sont dans l'impossibilité de savoir ce qu'ils sont devenus, leurs noms ayant souvent été changés et leurs papiers falsifiés. *« Je ne suis pas à la recherche de parents, j'ai des parents, mais si je peux apaiser la douleur de quelqu'un en lui disant que je vais bien, ça me paraît naturel de le faire »*, tranche-t-elle. Sauf que son dossier, réclamé auprès de l'administration régionale de La Réunion, lui est revenu quasi vide. Une feuille A4, pliée en deux, avec une photo à l'intérieur. Elle le sait, certains dossiers ont été détruits ou perdus.

Elle loue cependant la reconnaissance du *« caractère traumatisant »* de cette histoire par l'État français avec l'adoption de la loi de réparation, en juin dernier, qui prévoit notamment qu'elle figure dans les manuels scolaires. *« Cette reconnaissance permet de relever la tête, d'être une victime debout, de ne plus avoir honte. Avant, je n'osais pas en parler, je n'avais pas envie d'en parler. Mais cette loi permet d'avoir une dimension qui n'est plus uniquement personnelle. »* Morgane Ji entend ainsi mettre l'accent sur les résonances de cette histoire avec l'actualité du temps présent. *« Avec la manière dont sont considérés et suivis les enfants placés à l'Aide sociale à l'enfance, avec la manière dont sont écoutés ou non les enfants et les femmes qui dénoncent des abus – car de nombreux enfants de la Creuse en ont subi –, avec le rapport de la France hexagonale vis-à-vis des départements d'outre-mer, avec le racisme, avec l'histoire du colonialisme »*, énumère-t-elle.

Des ex-mineurs qui s'ignorent

La chanteuse souhaite faire résonner sa voix jusqu'aux oreilles de *« tous les enfants de la Creuse qui s'ignorent encore »*. Quand la commission d'indemnisation sera officiellement lancée, a priori début 2027, les ex-mineurs auront au maximum trois ans pour se faire connaître. *« Seulement environ 250 d'entre nous ont été identifiés* – sur au moins 2.015 –, *tous les autres ont droit de connaître leur histoire »*, clame-t-elle avant de s'adresser directement à celles et ceux qui liront ces lignes : *« Si vous connaissez, dans votre entourage, des Réunionnais nés entre 1962 et 1984, n'hésitez pas à leur demander s'ils connaissent précisément leur histoire. Si ce n'est pas le cas, dites-leur qu'ils ne seront pas seuls à porter la quête qui les attend pour s'y reconnecter. »*

Ambre Philouze-Rousseau

la bourse